



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Guipel (35)

Un jardin pour jeunes enfants alliant nature et simplicité

Grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de ses agents, tout en valorisant les ressources locales et la récupération de matériaux, la commune a conçu et réalisé en régie les jeux buissonniers de son jardin pour enfants !

Guipel est une commune d'environ 1750 habitants située à 25 km au nord de Rennes et appartenant à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Depuis 2008, l'équipe municipale foisonne de projets en faveur de l'environnement.

➤ Idées et inspirations

Cela fait plusieurs années que les assistantes maternelles demandent l'installation de jeux pour les jeunes enfants qu'elles gardent et qui fréquentent la micro-crèche et/ou la garderie, services situés dans le bâtiment des Pontènes, en coeur de bourg. Élus et agents de la commune entendent ce besoin et réfléchissent à la possibilité de créer un espace ludique à moindre frais et en utilisant le plus possible des matériaux naturels.

C'est à l'occasion de la visite du jardin d'enfants de Breteil (cf. fiche BruDED) et du parc des bois des Gayeulles à Rennes que, séduits par le concept simple et nature des jeux buissonniers, leur idée prend véritablement forme.

➤ Une conception en interne

Il est très clair dès le début du projet que la réalisation se ferait en régie tant pour des questions de budget que de rapidité de mise en œuvre. Le travail de conception commence donc entre agents et élus en s'inspirant des jeux vus à Rennes et à Breteil. Un plan est



Matériaux de récupération ou de fin de chantier astucieusement combinés aux tiges d'osiers pour construire des jeux pour les enfants.

réalisé. Le choix du lieu d'installation de ce nouvel équipement est le plus long à décider.

« On s'est finalement décidé pour cet espace à proximité des équipements garderie et micro-crèche, sur le cheminement de la vallée verte, tranquille et loin des voitures. » témoigne Jean-Claude Denais, adjoint à la voirie et à l'environnement.

C'est un petit enclos jusque-là fréquenté par les moutons qui est donc choisi. Une simple délibération du maire valide le projet et lance les travaux.

➤ Des matériaux de récupération et de l'osier local

En mars 2018, Marie-Jeanne Dantec, responsable des espaces

Poutres et rondins pour l'équilibre



verts, met en place les premiers jeux. Avec l'aide d'un stagiaire, elle tresse l'osier pour créer un tunnel et une cabane. C'est aussi à ce moment que sont installés rondins et poutres d'équilibre. « Les agents de Breteil nous ont donné des informations utiles pour la mise en œuvre, notamment comment sceller efficacement les rondins pour assurer la stabilité » explique la responsable.

« Le faire soi-même, a permis une mise en place rapide et de plus avec des matériaux de récupération. Nous avons les matériaux bois et osier, c'est trouver les buses qui a été le plus difficile ». C'est Jean-Claude Denais, l'adjoint à l'environnement qui les trouve enfin auprès d'une entreprise locale de Travaux publics (entreprise Lehagre Melesse).

En février 2019, les agents du service voirie de la communauté de commune apportent leur aide pour le terrassement et l'installation des buses en plastiques pour le tunnel et le toboggan. Conscience professionnelle oblige, les agents se mettent en devoir de tester eux-mêmes le tuyau toboggan afin de définir la pente nécessaire à une glissade optimale !

“ Réaliser cet équipement en interne et avec des matériaux locaux ou de récupération a permis une mise en place rapide ! ”



Jean-Claude Denais, adjoint à l'environnement

Puis le service espace vert reprend la main pour habiller les deux buses installées de barrières de bois de récupération, de brins d'osier et d'un tapis de copeaux.

➤ Un investissement minime

Au final, l'installation revient à moins d'une centaine d'euros d'investissement à la commune pour la réalisation d'un panneau d'information et l'achat d'un sac de ciment auxquels il faut ajouter une quarantaine d'heures de travail des agents.

Les matériaux viennent de la commune pour ce qui est de l'osier et des copeaux issus du broyage des haies de la commune ; le bois provient de restes de chantier. Quant aux buses, les deux chutes ont été récupérées auprès d'un entrepreneur de travaux publics.



Des chutes de buses plastiques en guise de toboggan.

➤ Aspects réglementaires

Les agents ont vérifié qu'aucun élément ne puisse blesser ou couper : les bords des buses ont été polis, il n'y a pas d'angles saillants, une aire en copeau de bois amortit la réception des enfants en bas du toboggan... Ainsi, la nature des jeux proposés et leur destination (les enfants de moins de 10 ans) ont permis à la commune de définir ce lieu comme « un jardin pour enfants sous la responsabilité des parents ».

➤ Immédiatement adopté par les enfants

Désormais, c'est une halte obligatoire pour les enfants, avant ou après l'école et en sortant de la garderie. Tous ont même été surpris par l'ampleur et la rapidité de l'appropriation du lieu par les enfants.

Aujourd'hui, la commune se pose la question d'installer des bancs à proximité pour permettre aux adultes qui accompagnent de se poser tout en surveillant les enfants. ■



Souples, les brins d'osier se prêtent idéalement à la création de tunnel, cabane et autres clotures.

CONTACT :

Jean-Claude Denais, adjoint à la voirie et à l'environnement - Tél. mairie : 02 99 69 74 74 / mairie@guipel.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

